



UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA

UNOWA

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

DECLARATION LIMINAIRE

Journée Portes Ouvertes Genre, Femmes, Paix et Sécurité en Afrique l'Ouest

Propos introductifs du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Monsieur Mohamed Ibn Chambas

UNOWA, Dakar, le 11 décembre 2014

Madame la Ministre de la Défense de Guinée-Bissau,

Madame la Ministre de la Famille et de la Cohésion sociale de Guinée-Bissau,

Mesdames les Ministres et Parlementaires des pays de la Sous-région,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique accrédité au Sénégal,

Madame la Secrétaire Générale de l'Union du Fleuve Mono,

Mesdames et Messieurs membres des Organisations de la Société Civile Ouest Africaine,

Mesdames et Messieurs membres du Groupe de Travail Femmes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest,

Chers collègues du Système des Nations Unies,

Distingués Invités

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir d'être de retour dans la sous-région et avec vous, femmes Ouest-africaines, pour cette Journée Portes-Ouvertes, que je célèbre pour la première fois depuis ma prise de fonction à la tête du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA).

Je me réjouis de la participation de nos sœurs du Nigeria qui ont tant œuvré et continuent de se mobiliser pour la libération des filles et femmes enlevées par Boko Haram, à travers le mouvement mondial *#BringBackOurGirls#*.

Bureau de la Communication et de l'Information Publique

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – zerrouk@un.org

Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – ndjeuga@un.org



UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA

UNOWA

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

DECLARATION LIMINAIRE

Je voudrais vous remercier toutes et tous de votre disponibilité mais surtout de votre intérêt à participer aux échanges annuels institués depuis 2010 par le Secrétaire Général des Nations Unies, pour faire le point sur la mise en œuvre des Résolutions 1325 et suivantes du Conseil de Sécurité.

Pour rappel, la Résolution 1325 votée en octobre 2000, par le Conseil de Sécurité, est celle qui, pour la première fois, a souligné le fait que « les femmes comptent pour la paix ». Elle donne un certain nombre de responsabilités à l'ONU, aux Etats membres et à tous les acteurs dans un conflit.

Cette journée Portes-ouvertes 2014, nous offre une double occasion:

D'abord, elle nous donne l'opportunité d'échanger, comme par le passé, sur notre engagement commun en faveur d'une meilleure protection et promotion des droits des femmes, un des principaux objectifs des Résolutions 1325 et suivantes du Conseil de Sécurité, sur le concept Femmes, Paix et Sécurité.

Ensuite, cette plate-forme nous invite aujourd'hui à faire une évaluation finale du Plan d'Action Régional sur les Résolutions 1325 et 1820, adopté par tous les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest, en septembre 2010, ici même à Dakar, à l'occasion du Forum commémoratif du 10e anniversaire de la Résolution 1325.

Ce Plan d'Action vise notamment à rendre effective la participation des femmes dans les processus de prévention des conflits, de maintien de la paix et de reconstruction ainsi que dans les instances de prise de décisions.

Bureau de la Communication et de l'Information Publique

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – zerrouk@un.org

Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – ndjeuga@un.org



UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA

UNOWA

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

DECLARATION LIMINAIRE

Pour assurer l'efficacité de cet important instrument qu'est le Plan d'Action Régional, le Système des Nations Unies en Afrique de l'Ouest prend des initiatives en faveur de la participation effective des femmes dans les processus de paix, notamment par la mise à contribution de celles-ci dans les missions de bons offices que le Représentant Spécial conduit dans différents pays de la sous-région, afin de prévenir les conflits ou de les résoudre de façon pacifique et durable.

Mesdames, Messieurs,

En Afrique de l'Ouest, et dans le cadre de l'exécution du Plan d'action de la CEDEAO pour la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité de l'ONU, à ce jour, nous avons ensemble réalisé, les actions suivantes :

(i) L'appui aux États dans l'élaboration des plans d'action nationaux sur les résolutions 1325 et suivantes du Conseil de Sécurité. A ce jour, 12 des 16 pays que compte l'Afrique de l'Ouest ont adopté un Plan d'Action National. Sur les quatre pays restants, deux, le Bénin et le Niger ont expressément sollicité notre soutien pour élaborer et adopter leurs plans. Les deux autres pays, le Cabo Verde et la Mauritanie ont sûrement besoin d'un coup de pouce pour emboîter les pas aux autres pays de la sous-région.

(ii) La facilitation de la mise en place et l'appui au bon fonctionnement du Groupe de travail, Femmes, Paix et Sécurité qui est une plateforme d'échange et d'harmonisation de nos activités dont le Secrétariat est basé à UNOWA et la coordination est assurée par UNOWA & ONU Femmes.

Bureau de la Communication et de l'Information Publique

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – zerrouk@un.org

Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – ndjeuga@un.org



UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA

UNOWA

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

DECLARATION LIMINAIRE

- (iii) La formation chaque année de cadres de la sous-région en technique de médiation. Par exemple, 32 femmes de haut niveau ont été ainsi formées en 2011. 8 d'entre elles sont parmi nous aujourd'hui. Je poursuivrai l'effort entamé pour leur intégration dans les équipes de médiation et de négociation en faveur de la paix.
- (iv) Le développement et le lancement en février 2014, à Abidjan, de la base de données « Genre, Femmes, paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest », accessible en ligne.
- (v) L'appui à la mise en place et à l'animation de Chambres de veille des femmes pour des élections apaisées dans des pays organisant des élections. Ce fut le cas au Liberia, au Sénégal, en Sierra Leone, au Mali, en Guinée et en avril dernier, en Guinée-Bissau. Je relève avec fierté la présence effective de la Ministre de la Défense de Guinée-Bissau, Dr. Cadi Seidi, qui a coordonné la case d'accompagnement du processus électoral en Guinée-Bissau.
- (vi) La promotion de la participation électorale et politique des femmes à travers l'adoption de textes de lois sur la parité (cas du Sénégal en 2010 et du Togo en 2013), ou les quotas (cas des pays de la Mano River Union, la Mauritanie, le Burkina-Faso ; le Mali a entamé le processus pour l'adoption d'un quota de 30%), et la nomination d'un plus grand nombre de femmes dans des instances de prise de décisions (Cas du Cabo Verde qui a atteint la parité depuis 2006 au niveau du Gouvernement et dont l'actuel Gouvernement compte 11 femmes sur 18 Ministres ; et de la Cote d'Ivoire qui est passé de 9 femmes, à un total de 33 femmes au sein de son Conseil Economique et Social. Mme Porquet Salimata ici présente en fait partie.)

Bureau de la Communication et de l'Information Publique

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – zerrouk@un.org

Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – ndjeuga@un.org



UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA

UNOWA

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

DECLARATION LIMINAIRE

L'Afrique de l'Ouest a fait du chemin, mais la complexité des défis actuels auxquels sont confrontés les peuples et les gouvernements de la sous-région ouest-africaine nous interpelle à plus d'actions. En plus des crises sécuritaires ou institutionnelles aux dimensions régionales comme dans le cas du Nigeria, du Burkina-Faso et du Mali, il convient d'ajouter l'impact désastreux sur nos populations de la maladie à virus Ebola. A ces crises viennent s'ajouter les différends électoraux aux conséquences déstabilisatrices, et les nouvelles menaces à la stabilité de la sous-région (la piraterie et la criminalité transnationale organisée y compris le trafic de drogue et le terrorisme). Tout ceci exige plus d'action des Etats avec une contribution efficace de la société civile singulièrement des jeunes et des femmes.

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

La Journée Portes-Ouvertes 2014 revêt une importance particulière dans la mesure où les résultats de nos échanges devraient permettre à la sous-région d'apporter sa contribution à la Revue mondiale de haut niveau prévue en 2015 sur la mise en œuvre des résolutions 1325 et suivantes, décidé par le Conseil de Sécurité dans sa résolution 2122 du 21 octobre 2013.

Je tiens à réaffirmer ici le ferme engagement des Nations Unies à accorder une attention particulière aux initiatives pertinentes et aux bonnes pratiques, et surtout, à apporter notre soutien habituel à la mise en œuvre et au suivi des recommandations qui sortiront de nos échanges.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Bureau de la Communication et de l'Information Publique

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – zerrouk@un.org

Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – ndjeuga@un.org